



Le Restaurant scolaire



“LE PRETI”

Le “PRETI” est un outil de communication, permettant aux agents, de vous informer des évènements rencontrés, par votre enfant, lors du temps du déjeuner. Si l'équipe juge nécessaire de vous avertir, vous en aurez connaissance lors de difficultés apparentes, qui peuvent être les suivantes :

- L'état de santé de votre enfant (informations sanitaires),
- Le repas (informations alimentaires),
- Son comportement (non-respect des règles de vie),
- Toutes autres informations que nous jugerons nécessaires de vous communiquer (informations diverses).

Le déjeuner étant un moment important dans la journée des enfants, il leurs permet de faire le plein d'énergie, en partageant un moment de détente, de convivialité et de découvertes culinaires avec leurs camarades.

Ainsi, ces règles de vie, mises en place par l'équipe du service enfance, évoquent le comportement attendu de chacun. Le but étant que chaque enfant, déjeunant au restaurant scolaire, trouve sa place et se sente en sécurité.

Il nous apparait important d'instaurer ces règles de vie qui précisent les droits et devoirs de chacun :

L'enfant a des droits : prendre son repas dans de bonnes conditions, être écouté, respecté et sécurisé.

Le personnel s'engage : à être accueillant, respectueux et agir de façon juste et équitable dans ses interventions face à des problèmes comportementaux.

Toute l'équipe du service enfance souhaite une bonne rentrée et une belle année scolaire à chaque enfant !

Nom et Prénom :

Classe :



1 Non respect des règles de vie	Date							
	Code							
	Observation							
	2 Informations alimentaires	Signature agent						
3 Informations sanitaires	Signature parent(s)							
4 Informations diverses								



Règles de vie du Restaurant Scolaire

Avant le repas :

- Je vais aux toilettes et me lave les mains,
- Lors du trajet, je me mets en rang et me déplace en marchant,
- Je m'installe à la place qui m'est attribuée.

Pendant le repas :

- J'apprends à goûter tous les plats,
- Je me sers en partageant équitablement avec mes camarades,
- Je modère le son de ma voix et lève la main pour m'adresser aux adultes,
- Je demande l'autorisation si j'ai besoin de me lever,
- Je respecte mes camarades, le personnel, le matériel et les locaux.

A la fin du repas :

- J'attends que tout le monde ait fini pour vider mon assiette dans le plat et aide à débarrasser collectivement la table,
- Lorsque l'adulte le signale, je sors de table calmement et range ma chaise.

Après le repas :

- Je joue dans la cour en respectant mes camarades ainsi que les consignes données par les animateurs.

Dans tous les cas : Je dis « Bonjour », « Merci », « S'il te plaît ».

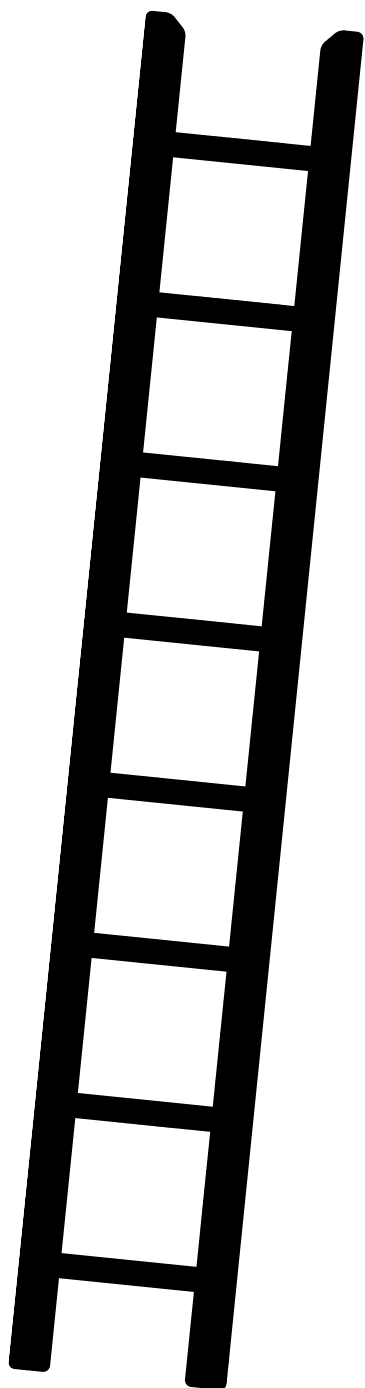
« Déjeuner au restaurant scolaire implique l'adhésion totale aux présentes règles de vie. »

Signature de l'enfant

Signature(s) des responsables légaux



Echelle de graduation des conséquences



Rencontre en mairie avec les élus: exclusion possible.



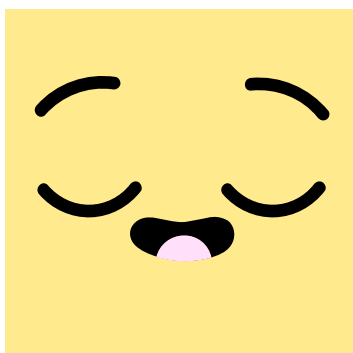
Mot à destination des parents à faire signer.



2ème fiche de réflexion à faire signer par les parents.



1ère fiche de réflexion.



Changement de place ou déjeuner seul.

Restaurant scolaire: ☎ 02 96 45 13 63 ou 07 88 46 72 89
✉ restaurantscolairebear@orange.fr

Le service enfance reste à votre disposition afin de répondre à vos interrogations : ☎ 02 96 45 20 19 ou ✉ periscolaire@begard.bzh